

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Licence mention Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) parcours Éducation et motricité

Sciences et techniques des activités physiques et sportives - STAPS



Diplôme
Licence



Niveau d'étude
visé
BAC +3



ECTS
180 crédits



Durée
3 ans



Établissement
Université
Sorbonne Paris
Nord

Présentation

La licence STAPS de l'université Sorbonne Paris Nord Paris Nord, campus Bobigny est construite sur un parcours de formation en 3 ans intégrant une logique de différenciation / spécialisation progressive dès la 2ème année de licence (S3/S4). Ainsi la première année (S1/S2) de la formation est identique pour tous les étudiants de STAPS. Elle se base sur des enseignements généraux communs (scientifiques, pratiques, méthodologiques en particulier) apportant le socle commun de connaissances et de compétences pour la poursuite des études.

Au 1er semestre de la 2ème année (S3), l'étudiant fait le choix de 2 spécialités sur les 3 proposées au STAPS de Bobigny (« Éducation et motricité », « Activité physique adaptée et santé », « entraînement sportif »). Ce choix se réduit à une spécialité au S4 de la 2ème année de licence et en 3ème année (S5/S6).

En L2, les enseignements de spécialité représentent environ 40% du volume total des enseignements, ils sont accompagnés d'enseignements communs transversaux (langues, informatique notamment), d'enseignements dans les pratiques sportives (enseignements pratiques et théoriques) et d'enseignements dans les sciences fondamentales aux études en STAPS. En 3ème année (S5/S6)

les enseignements de spécialité représentent près de 80% du total au S5, 100% au S6.

Il est important de souligner que le choix d'une spécialité au S4 n'est pas irréversible et que des passerelles et des aménagements existent pour changer de spécialité au S5.

Notre cursus s'inscrit dans le cadre de la fiche RNCP (nationale) de la licence "Education Motricité" et prépare aux prérogatives de cette licence. En parallèle, notre licence est particulièrement adaptée à la préparation au concours du CAPEPS et s'inscrit en complément de la formation MASTER qui le suit.

Objectifs

Nos enjeux prioritaires au niveau licence sont :

1) répondre aux exigences d'insertion professionnelle avec l'acquisition des connaissances et compétences requises par les métiers de l'éducation par le sport ;
2) préparer une poursuite d'études en master MEEF 2nd degré ou 1er degré. Le programme d'enseignement vise les compétences suivantes :

- **Enseigner les activités** physiques, sportives et artistiques dans tout établissement ou structure à vocation éducative ;
- **Conduire et animer** des actions éducatives collectives visant la pratique de ces activités dans un but éducatif ;



• **Exercer en autonomie** une activité d'intervention en assurant la sécurité des pratiquants et des tiers.

Ces compétences s'articulent autour de capacités :

- à diagnostiquer et concevoir des interventions dans et par les activités physiques, sportives et artistiques

- à concevoir un projet pédagogique:

- à mettre en oeuvre (face à face pédagogique) et évaluer les projets pédagogiques et éducatifs

Savoir-faire et compétences

Compétences linguistiques et transversales :

La maîtrise de la langue française à l'écrit et à l'oral ;
la maîtrise d'une langue vivante étrangère (l'anglais) ;
la maîtrise des technologies de l'information et de la communication ;

l'acquisition des outils

méthodologiques nécessaires pour réussir son projet individuel ; l'initiation aux méthodologies et aux problématiques de la recherche dans le domaine des APSA ;

Compétences disciplinaires

La connaissance, la compréhension et la maîtrise de la pratique et de la didactique des Activités Physiques et Sportives et Artistiques (APSA) ;

la connaissance et la compréhension des APSA dans les domaines des sciences du vivant, des sciences humaines et sociales ; la connaissance et la faculté de discuter les dimensions historique et sociologique du champ ;

les connaissances permettant l'intervention dans différents milieux et pour diverses populations ; la pratique et l'entraînement dans les APSA.

Compétences pré-professionnelles :

Concevoir et organiser, en toute sécurité pour les pratiquants, des programmes d'intervention à visée éducative par les APSA dans des structures à visée éducative (scolaires, associatives), en fonction du public et ses caractéristiques ;

Conduire et évaluer des programmes d'intervention ;

Maitriser les problèmes d'éthique et de responsabilité liés à son intervention;

Participer au pilotage du projet.

Admission

Conditions d'admission

Parcoursup

En cas de réorientation en cours de parcours, être titulaire d'une 2^e année de licence STAPS

Selon les dossiers, par Validation des Acquis d'Expérience (VAE)

Droits de scolarité

Droits nationaux pour la licence (LMD)

Pré-requis obligatoires

Nous insistons sur le fait qu'un étudiant qui se destine à la licence EM doit nécessairement avoir un vécu sportif.

Pré-requis recommandés : Un baccalauréat général

Et après

Poursuite d'études

Le titulaire de la licence STAPS Éducation Motricité peut être admis dans un autre parcours STAPS :

en Licence APAS (Activité Physique Adaptée-Santé) ou ES (Entraînement Sportif) avec un système de passerelle entre les parcours.

Le titulaire de la licence STAPS Éducation Motricité peut être admis en master : Métiers de l'Enseignement, de



l'Éducation et de la Formation (MEEF) en particulier. D'autres mentions de master STAPS peuvent aussi être accessibles selon les critères de sélection des structures.

Insertion professionnelle

Le titulaire de la licence portant la mention ou spécialité « éducation et motricité » relevant de la filière « sciences et techniques des activités physiques et sportives » a vocation à enseigner les activités physiques, sportives et d'expression en milieux éducatifs et scolaires.

Ce professionnel peut prétendre aux métiers suivants :

- Direction et/ou animation au sein de structures éducatives et sociales ou de loisirs sportifs dans le secteur public ou commercial
- Formateur au sein de Ministères ou Administrations ayant besoins de personnels compétents en EPS
- Éducateur socio-sportif
- Professeur d'EPS contractuel ou titulaire à l'issue du master MEEF et du concours (CAPEPS)
- Professeur des écoles à l'issue du master MEEF 1er degré et du concours
- Professeur d'EPS de la ville de Paris (sur concours)
- Éducateur et Conseiller Territorial des Activités Physiques et Sportives dans services des sports des communes, des départements et des régions.

Contact(s)

Contacts

Hugues ROLAN

Responsable pédagogique

Hugues ROLAN

Service Valorisation, Orientation et Insertion professionnelle de l'Étudiant (Campus de Bobigny)

☎ 01 48 38 88 38

✉ orientationbobigny.voie@univ-paris13.fr

Service Valorisation, Orientation et Insertion professionnelle de l'Étudiant (Campus de Villetaneuse)

✉ gestion.voie@univ-paris13.fr

Responsable Formation continue

Contact formation continue

☎ 01 49 40 37 64

✉ acc-cfc@univ-paris13.fr

Responsable Formation continue

Contact validation des acquis

☎ 01 49 40 37 04

✉ svap-cfc@univ-paris13.fr

Infos pratiques



Contacts

Hugues ROLAN

Responsable pédagogique

Hugues ROLAN

Service Valorisation, Orientation et Insertion
professionnelle de l'Etudiant (Campus de
Bobigny)

☎ 01 48 38 88 38

✉ orientationbobigny.voie@univ-paris13.fr

Service Valorisation, Orientation et Insertion
professionnelle de l'Etudiant (Campus de
Villetaneuse)

✉ gestion.voie@univ-paris13.fr

Responsable Formation continue

Contact formation continue

☎ 01 49 40 37 64

✉ acc-cfc@univ-paris13.fr

Responsable Formation continue

Contact validation des acquis

☎ 01 49 40 37 04

✉ svap-cfc@univ-paris13.fr

En savoir plus

Site Internet de la Licence STAPS Éducation et
motricité

🔗 [http://www-smbh.univ-paris13.fr/formations/licences/
education-et-motricite.html](http://www-smbh.univ-paris13.fr/formations/licences/education-et-motricite.html)



Programme

Organisation

La formation s'organise sur 3 années (L1, L2 et L3). La Licence se compose ainsi de six semestres.

Un semestre représente 12 à 14 semaines de cours. Les enseignements sont assurés sous forme de CM (cours magistraux) et/ou de TD (Travaux dirigés avec présence obligatoire).

Un semestre équivaut à minimum 250h de cours. Le travail personnel vient s'ajouter à ces heures.

Les différentes matières s'organisent autour de COMPÉTENCES LINGUISTIQUES ET TRANSVERSALES (enseignements linguistiques, méthodologiques), de **COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES** (enseignements scientifiques fondamentaux en sciences biologiques, sociales et humaines, enseignements technologiques, techniques, maîtrise des APSA, didactiques et pédagogiques) et de **COMPÉTENCES PRÉ-PROFESSIONNELLES** (enseignements scientifiques, technologiques, techniques à caractère pré professionnel).

Les 3 blocs de compétences sont présents à chaque semestre sauf au dernier semestre où les compétences disciplinaires sont intégrées aux compétences pré professionnelles.

Une spécialisation progressive est mise en place :

tronc commun en 1^{ère} année et spécialisation progressive à partir de la 2^e année (choix de 2 parcours au 1^{er} semestre, 1 parcours au 2^d). La 3^e année de licence est totalement spécifique au parcours EM (avec des passerelles possibles pour changer de parcours en 3^e année).

